

CRC-007M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2026-2029
VERSION RÉVISÉE



Pôle Québec

PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA CAPITALE-NATIONALE

CONSULTATION PUBLIQUE

Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

Mémoire du Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale
Présenté à la Commission des relations avec les citoyens

LE 30 JUILLET 2025

DERNIÈRES MODIFICATIONS LE 25 AOÛT 2025



Table des matières

Avant-propos	3
Analyse des orientations proposées	4
Résumé des recommandations du Pôle Québec	6
Conclusion	7
Bibliographie	8





Avant-propos

Présentation du Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec)

Nom de l'organisme : Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec)

Coordonnées : 7600, 3e Avenue Est, Québec (Québec) G1H 7L4

Date : 30 juillet 2025

Contexte et justification de la participation

Le Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec), créé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec en 2018, regroupe dix établissements d'enseignement supérieur de la Capitale-Nationale ainsi que des partenaires des secteurs économiques et de la santé. Il agit en concertation entre ces membres et partenaires afin d'identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer l'accessibilité en enseignement supérieur, la réussite étudiante et la fluidité des parcours de formation en s'adaptant aux besoins locaux. Dans un contexte de resserrement des politiques d'immigration provinciales et fédérales, le Pôle Québec souhaite déposer un mémoire afin de faire valoir sa perspective régionale sur les impacts des nouvelles orientations proposées, qui entraîneront des répercussions majeures sur le milieu de l'enseignement supérieur.

Le présent exercice de planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 introduit maintenant des cibles d'immigration temporaire visant notamment les personnes titulaires de permis d'études, de travail ou en demande d'asile, aux côtés des seuils d'immigration permanente, qui concernent les personnes admises à titre de travailleurs qualifiés, regroupement familial ou réfugiés réinstallés. Cette évolution du cadre de planification témoigne de la volonté du gouvernement de mieux maîtriser l'ensemble des flux migratoires afin de respecter la capacité d'accueil et d'intégration du Québec. Cette capacité est définie notamment à travers la disponibilité de logements, la pression sur les services publics et la francisation¹. Le Pôle Québec accueille favorablement cette approche intégrée, tout en soulignant l'importance de préserver une certaine souplesse dans l'application des cibles d'admission des personnes immigrantes, afin de tenir compte des réalités régionales qui tirent un important bénéfice de leur apport. À Québec, les personnes dirigeantes d'établissements d'enseignement supérieur soulignent que l'accueil des personnes étudiantes de l'international est essentiel non seulement pour maintenir la vitalité des établissements d'enseignement, mais aussi pour enrichir l'environnement scolaire, de recherche et répondre aux besoins croissants d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'ensemble du marché du travail. Cette dynamique est particulièrement importante dans les domaines où la demande de talents est forte, tels que les technologies de l'information (TI) et la santé.

¹ Gouvernement du Québec, *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 – Cahier de consultation*, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, juin 2025, p. 7.





Analyse des orientations proposées

Réduction de l'immigration temporaire

Le gouvernement vise une réduction de plus de 50 % des résidents non permanents d'ici 2029 — passant de 416 000 à 200 000 personnes — ce qui inclut les titulaires de permis d'études, de travail, les demandeurs d'asile et les personnes relevant du Programme de mobilité internationale (PMI). Cette cible englobe donc l'ensemble des résidents temporaires, bien qu'une réduction spécifique d'environ 13 % soit aussi prévue pour les programmes où le Québec détient un droit de regard direct, soit le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme des étudiants étrangers (PÉÉ)². Or, les personnes étudiantes de l'internationale représentent une composante essentielle à la vitalité des établissements d'enseignement supérieur de la Capitale-Nationale, notamment en raison de leur contribution à la diversification des cohortes, au dynamisme économique local, à la relève qualifiée et à la pérennité de certains programmes de formation. « Dans la mesure où plus du tiers de la cohorte des cycles supérieurs provient de l'étranger, il serait simplement impossible de maintenir l'intensité de recherche universitaire sans son apport » peut-on lire dans le rapport *Savoirs sans frontières - Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec*³. Dans nos établissements, malgré une augmentation notoire de la clientèle étudiante locale, certains programmes peinent à atteindre leur pleine capacité, ce qui suscite des inquiétudes quant à la capacité de la région à répondre aux besoins de ses différents secteurs économiques. Une réduction de cette ampleur nuira à l'attractivité des établissements de la région. Il est crucial de prévoir des mécanismes permettant aux régions comme la Capitale-Nationale de maintenir leur capacité d'accueil stratégique. En ce sens, le Pôle Québec recommande de consulter les acteurs régionaux de la Capitale-Nationale, tant du secteur de l'enseignement supérieur que du secteur économique, afin de définir des seuils d'accueil différenciés, adaptés aux réalités locales. Ces seuils devraient refléter les besoins spécifiques liés aux domaines en pénurie de main-d'œuvre, aux programmes en sous-effectifs ainsi qu'aux secteurs jugés stratégiques pour le développement régional.

Priorisation des personnes présentes au Québec

Le choix de prioriser les personnes ayant déjà amorcé leur parcours d'intégration au Québec est cohérent avec les objectifs du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et du nouveau Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ). Cette orientation valorise les parcours de formation complétés dans la province et renforce la rétention des talents formés localement. Toutefois, la suspension actuelle du PEQ pour les diplômés et les travailleurs étrangers temporaires jusqu'à novembre 2025⁴ introduit une rupture dans ces parcours. Cette orientation est favorable à la rétention des personnes diplômées de l'international, à condition que le PEQ reste accessible et que les délais soient raisonnables. De plus, les plafonds déjà atteints pour l'immigration par réunification familiale jusqu'en juin 2026⁵ compliquent le processus de stabilisation pour les personnes déjà installées au Québec et désireuses d'y faire venir leur famille. Le Pôle Québec recommande de maintenir des

² Gouvernement du Québec, *Consultations – Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 et décisions de gestion des demandes*, communiqué, Québec, 5 juin 2025

³ Volume 10, *Savoir sans frontière - Regards sur l'impact de la communauté étudiante de l'international universitaire au Québec*, juin 2025

⁴ Gouvernement du Québec, *Programme de l'expérience québécoise (PEQ)*, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, consulté en juillet 2025

⁵ Marie-Michèle Sioui, *Immigration : la réunification familiale pratiquement barrée au Québec d'ici juin 2026*, *Le Devoir*, 10 juillet 2025



voies rapides, accessibles et prévisibles d'accès à la résidence permanente pour les personnes formées localement, ainsi que pour les membres de leur famille immédiate, en particulier dans les secteurs où les besoins de main-d'œuvre sont critiques.

Renforcement de la francisation

L'exigence de démontrer une connaissance du français oral de niveau 4 après trois ans de séjour pour le renouvellement du permis de travail constitue une avancée en matière de cohérence linguistique et d'intégration. Cependant, cette exigence devra être soutenue par des ressources accrues dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les organismes communautaires pour offrir des services de francisation adaptés, flexibles et accessibles. Le Pôle Québec souligne aussi la nécessité d'éviter les effets de seuil, où des personnes risquent de quitter la région de la Capitale-Nationale faute de ressources suffisantes pour répondre à ces exigences. Ces effets de seuil peuvent survenir lorsque des personnes atteignent une limite administrative ou réglementaire, par exemple, l'incapacité de démontrer le niveau de français requis, sans bénéficier du soutien ou de l'accompagnement nécessaire pour franchir cette étape, ce qui peut compromettre leur séjour ou leur renouvellement de statut au Québec. La mise à disposition d'outils, de soutien et d'accompagnement sera donc d'importance dans le contexte de cette exigence linguistique renforcée.

Répercussions sur l'adéquation formation-emploi

La région de Québec connaît encore des besoins importants de main-d'œuvre dans des secteurs stratégiques tels que la santé, les TI et la recherche.

En 2023, le taux de postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale atteignait 7,4 %, soit 43 000 postes vacants, soit presque le double du taux global québécois (4,5 %)⁶. Par ailleurs, selon l'enquête du quatrième trimestre de 2024, près de 37 000 postes vacants étaient recensés dans ce même secteur, soit environ 30,6 % du total des postes vacants au Québec⁷. Malgré le manque de main-d'œuvre toujours important, on y remarque une baisse due à l'apport important des *travailleurs immigrants temporaires* qui ont pourvu des postes⁸.

Le domaine des technologies de l'information (TI) représente quant à lui 22 % de l'emploi dans ces services au Québec, et les professionnels y sont majoritairement diplômés universitaires⁹. Selon les données de 2025 de Statistique Canada, environ 43 % des personnes diplômées d'un programme universitaire en science, technologie, ingénierie, mathématique et informatique (STIM), dans lesquels se retrouvent les TI, sont issues de l'international et exerçaient un emploi en lien avec leur domaine

⁶ Institut de la statistique du Québec, *Portrait et évolution des postes vacants dans l'industrie des soins de santé et l'assistance sociale au Québec entre 2019 et 2023*, Gouvernement du Québec, consulté en juillet 2025

⁷ Institut de la statistique du Québec, *Résultats de l'Enquête sur les postes vacants et le salaire pour le Québec au quatrième trimestre de 2024*, Gouvernement du Québec, consulté en juillet 2025

⁸ Institut du Québec, *Regard sur les postes vacants - Quatrième trimestre de 2024*, consulté en juillet 2025

⁹ Guichet-Emplois, *Perspectives d'emploi au Québec - Services professionnels, scientifiques et techniques*, Gouvernement du Canada, consulté en juillet 2025



d'études en 2021¹⁰. Cela démontre que les diplômés internationaux en TI constituent un vivier réel et stratégique pour répondre aux besoins de compétences spécialisées du secteur.

En recherche universitaire, plusieurs établissements de la Capitale-Nationale visent à recruter des étudiantes et étudiants internationaux de haut niveau, essentiels pour soutenir des projets innovants et maintenir le leadership scientifique du Québec. Les personnes étudiantes internationales constituent un levier stratégique pour répondre à ces besoins. Elles représentent 31 % des inscriptions au deuxième cycle universitaire et 49 % au doctorat¹¹, apportant avec elles des compétences pointues et une capacité d'innovation précieuse. Limiter leur entrée nuirait non seulement à la vitalité des établissements, mais aussi à la compétitivité de la région.

Le Pôle Québec recommande une flexibilité dans les seuils d'immigration et une reconnaissance accrue des besoins de la Capitale-Nationale, en adaptant les politiques d'immigration afin d'assurer un arrimage plus étroit entre la formation offerte localement, l'accueil des talents internationaux et les besoins spécifiques de main-d'œuvre dans ces secteurs clés, considérant l'apport important des personnes issues de l'international.

Résumé des recommandations du Pôle Québec

Adapter les seuils d'immigration temporaire aux réalités de la Capitale-Nationale

Le Pôle Québec recommande de consulter les acteurs régionaux des secteurs de l'enseignement supérieur et de l'économie afin de définir des seuils différenciés d'accueil des personnes immigrantes temporaires. Ces seuils devraient refléter les besoins spécifiques de la Capitale-Nationale, notamment dans les domaines en pénurie de main-d'œuvre et les programmes d'études en sous-effectif, ainsi que dans la recherche.

Assurer la continuité des parcours d'intégration pour les personnes diplômées de l'international

Le Pôle Québec encourage le maintien de voies rapides, accessibles et prévisibles vers la résidence permanente pour les personnes formées localement, incluant leur famille immédiate. Cela est essentiel pour soutenir la rétention des talents dans les secteurs stratégiques.

Renforcer les ressources en francisation

Afin d'accompagner les nouvelles exigences linguistiques liées au renouvellement de statuts temporaires, le Pôle Québec recommande d'accroître le soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux différents organismes pour offrir des services de francisation adaptés, flexibles et accessibles.

Reconnaître les besoins spécifiques de main-d'œuvre de la Capitale-Nationale dans les politiques d'immigration

¹⁰ Youjin Choi et Feng Hou, *Maintien au Canada des diplômés en science, technologie, ingénierie, mathématiques et informatique*, Statistique Canada - Rapports économiques et sociaux, 23 juillet 2025

¹¹ Zacharie Goudreau, *Inquiétude palpable au Québec devant la chute marquée du nombre d'étudiants internationaux*, Le Devoir, 11 juin 2025



Le Pôle Québec recommande une plus grande flexibilité dans les politiques d'immigration afin d'assurer un arrimage entre la formation offerte localement, l'accueil des talents internationaux et les besoins du marché du travail, en particulier dans les secteurs de la santé, des TI et de la recherche.

Participation aux activités de recrutement international du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

En addition, le Pôle Québec recommande que les différents pôles régionaux en enseignement supérieur de la province soient officiellement impliqués dans les missions et activités de recrutement international organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Représentant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur d'une même région, les pôles possèdent une connaissance fine de l'offre de formation, des besoins régionaux en main-d'œuvre qualifiée et des enjeux d'attractivité étudiante. Leur participation permettrait de mieux arrimer les actions de recrutement à la réalité du terrain et de favoriser une représentation cohérente et concertée du milieu régional de l'enseignement supérieur à l'international.

Conclusion

Le Pôle Québec soutient une immigration concertée, durable et inclusive. Il réaffirme l'importance de reconnaître le rôle des régions dans l'intégration des talents et de maintenir un équilibre entre contrôle migratoire, les besoins du marché du travail et la vitalité économique et scolaire de la région. Ce mémoire vise à contribuer positivement à la consultation en offrant une perspective ancrée dans les réalités régionales de la Capitale-Nationale. Bien que les orientations proposées dans la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 visent une meilleure cohérence entre immigration, intégration et francisation, leur mise en œuvre doit prendre en compte les dynamiques régionales distinctes. Le Pôle Québec insiste sur l'importance d'un dialogue constant entre les autorités gouvernementales et les acteurs régionaux afin d'assurer que les objectifs nationaux se déclinent en stratégies porteuses pour les milieux comme celui de la Capitale-Nationale.



Bibliographie

Goudreault, Zacharie. *Inquiétude palpable au Québec devant la chute marquée du nombre d'étudiants internationaux*. Le Devoir, 11 juin 2025. https://www.ledevoir.com/societe/education/889759/inquietude-palpable-quebec-devant-chute-marquee-nombre-etudiants-internationaux?utm_medium=Social&utm_campaign=Autopost&utm_source=LinkedIn#Fchobox=1749641063

Gouvernement du Québec. *Consultations – Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 et décisions de gestion des demandes*. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Québec, 5 juin 2025. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/consultations-planification-pluriannuelle-immigration-2026-2029-decisions-gestion-demandes-63347>

Gouvernement du Québec. *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 – Cahier de consultation*. Québec : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, juin 2025.

Gouvernement du Québec. *Programme de l'expérience québécoise (PEQ)*. Québec : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Consulté en juillet 2025. <https://www.quebec.ca/immigration/permanente/travailleurs-qualifies/programme-experience-quebecoise>

Guichet-Emplois. *Perspectives d'emploi au Québec – Services professionnels, scientifiques et techniques*. Gouvernement du Canada. Consulté en juillet 2025. <https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/rapports-marche-travail/quebec/services-professionnels>

Institut de la statistique du Québec, *Portrait et évolution des postes vacants dans l'industrie des soins de santé et l'assistance sociale au Québec entre 2019 et 2023*, Gouvernement du Québec, consulté en juillet 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/postes-vacants-industrie-soins-sante-assistance-sociale-quebec-2019-2023>

Institut de la statistique du Québec, *Résultats de l'Enquête sur les postes vacants et le salaire pour le Québec au quatrième trimestre de 2024*, Gouvernement du Québec, consulté en juillet 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/postes-vacants-et-salaire-quatrieme-trimestre-2024>

Institut du Québec, *Regard sur les postes vacants - Quatrième trimestre de 2024*, consulté en juillet 2025. <https://institutduquebec.ca/publications/regard-sur-les-postes-vacants-quatrieme-trimestre-de-2024>

Plourde, Anne. *Mythes et réalité de la pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux au Québec*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), 21 mai 2024. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/main-doeuvre-sante-services-sociaux>

Sioui, Marie-Michèle. *Immigration : la réunification familiale pratiquement barrée au Québec d'ici juin 2026*. Le Devoir, 10 juillet 2025. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/899056/immigration-reunification-familiale-pratiquement-barree-quebec-ici-juin-2026>

Choi, Youjin et Hou, Feng, *Maintien au Canada des diplômés en science, technologie, ingénierie, mathématiques et informatique*, Statistique Canada - Rapports économiques et sociaux, 23 juillet 2025. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2025007/article/00004-fra.htm>

Volume 10, *Savoir sans frontière - Regards sur l'impact de la communauté étudiante de l'international universitaire au Québec*. Juin 2025. <https://www.volume10.com/intelligence>